

Présentation des dispositifs MAC pour HENAFF luc représentant le centre canin

Siège: kerdrein 29150 CAST

Raison sociale LUC HENAFF

(33299172800020)

Surveillance humaine / Gardiennage (APS)

Activité concernée / Caractéristiques certifiées :

Activités cynophiles (ASC)

Titres privés - CAST

N° certificat qualianor: 104 SP Indice 6 Certifié Qualiopi 1

MAC APS

Public visé : Les personnes étant titulaire d'une carte professionnelle « Surveillance humaine » en cours de validité ou expiré, et qui souhaitent renouveler la validité de cette carte.

Prérequis : titulaire d'une carte professionnelle « surveillance humaine » en cours de validité ou non

Validité de ce MAC : vous pouvez commencer vos MAC (S) 24 mois avant la date d'expiration de votre carte professionnelle.

Mode d'évaluation à l'entrée de formation : batterie de questions et mise en pratique.

Vous obtiendrez ensuite une attestation qui vous permettra de justifier de votre aptitude professionnelle pour le renouvellement de la carte professionnelle « Surveillance humaine ».

Modalités de déclaration de session (15 j avant) sur la plate forme du CNAPS via le N° DAUTORISATION D'EXERCER/

for-029-08-30-20170588558

Supports pédagogiques stage MAC ASC et APS

Pour les deux supports :

- Le formateur se base sur son dossier pédagogique et en ressort les thèmes et module à enseigner dans les deux MAC
 Pour l'agent cynophile le centre contrôle le chien par le lecteur de puce et contrôle la carte d'identification dit ecad
- Modalités modules pratiques (chaque chien avec numéro d'immatriculation sur la carte pro.) la grille pratique des modules à enseigner est associé a ce contrôle les moyens sont :

Le tatouage et la puce électronique représentent les deux principaux moyens d'identification en France.



L'identification par tatouage :

Les vétérinaires et les tatoueurs agréés pratiquent respectivement le tatouage au dermographe et le tatouage à la pince. Le principe est d'inscrire une série de chiffres dans l'oreille ou à l'int se fait par anesthésie générale. Celle-ci est ensuite enregistrée dans le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques.



L'identification par puce électronique :

Rapide et sans douleur pour l'animal, **l'identification par puce électronique** se fait sans anesthésie par le vétérinaire qui implante la puce (ou transpondeur) sous la peau. Elle se présente sous la forme d'un petit cylindre de 1 mm de diamètre pour 3 à 4 mm de long environ et contient un code unique de 15 chiffres qui identifie votre animal : 3 chiffres pour le code du pays (250 pour la France), 2 chiffres pour l'espèce (26 pour les chiens et chats), 2 chiffres pour le code du fabricant de la puce et 8 chiffres pour le numéro d'identification spécifique à l'animal. Elle est parfaitement étanche, biocompatible et ne contient aucun système magnétique ou électrique qui pourrait nuire à la santé de votre compagnon. Un lecteur spécifique est nécessaire pour la lire.

Programme MAC Carte Pro Agent Cynophile

Durée 52h OU MOINS si vous avez suivi des modules en APS

Justificatifs de présence pour chaque module stage MAC ASC

Programme pédagogique ASC

Préambule

- **Public visé**: Les personnes étant titulaire d'une carte professionnelle « Surveillance humaine » en cours de validité ou expiré, et qui souhaitent renouveler la validité de cette carte.
- Prérequis : titulaire d'une carte professionnelle « surveillance humaine » en cours de validité ou non
- Validité de ce MAC : Jusqu'à 24 mois avant la date d'expiration de votre carte professionnelle.
- Mode d'évaluation: tests- questions et mise en pratique cynophile.
 Vous obtiendrez ensuite une attestation conforme au cnaps qui vous permettra de justifier de votre aptitude professionnelle pour le renouvellement de la carte professionnelle « d'agent cynophile ».
- **Volume :** 52 Heures MOINS 7 h si la personne est titulaire d'une formation valide de sauveteur secouriste du travail (SST) au moment stage. A sa demande, la personne est dispensée du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
- Responsable pédagogique : Mr HENAFF luc. Formateur agrée FFF à la palpation. Formateur certifié pour le module « Terrorisme » Titre RNCP de moniteur en sécurité cynophile de niveau IV



A savoir

- Le module relatif à la prévention des risques terroristes (13 heures) mentionné à l'article 4 doit également être suivi.
- Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.
- La personne titulaire d'un diplôme « sauveteur secourisme du travail » (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
- La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.
- Les modules pratiques du stage doivent être effectués avec chaque chien dont le numéro d'immatriculation est inscrit sur la carte professionnelle renouvelée.
- Le stage contient 12 place maximum

1- Gestes élémentaires de premiers secours 7h :

Objectifs généraux :

Intervenir face à une situation d'accident

Objectifs Spécifiques:

Savoir:

- situer le cadre juridique de son intervention ;
- réaliser une protection adaptée ;
- examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie ;
- faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement ;
- secourir une victime de manière appropriée.

2- <u>Module juridique 7h :</u>

Objectifs généraux :

Maitriser la législation propre à l'activité cynophile

Objectifs Spécifiques:

Connaître:

- les dispositions du code de la sécurité intérieure relatives à l'activité de surveillance et de gardiennage avec l'usage d'un chien ;
- la réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage ;
- la définition du chien comme arme par destination ;
- les conditions et les limites de la légitime défense avec un chien.

3- Connaissance générale du chien 4h :

Objectifs généraux :

Connaître le contenu des dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens

Objectifs Spécifiques :

Connaître:

- l'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ;
- les principales maladies ;
- la vaccination

Maîtriser:

- l'alimentation;
- l'hygiène corporelle;
- le pansage;
- les soins périodiques ;
- le protocole de vaccination;
- l'hygiène de l'habitat;
- le lieu de vie;

- l'hygiène et la réglementation dans les transports.
- Urgences cynophiles : coup de chaleur, torsion d'estomac, saignements, etc.
- Les gestes de premiers secours

4- Obéissance et sociabilité 7h dont 6h de mise en pratique :

Objectifs généraux :

Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître-chien.

Objectifs Spécifiques:

Maitriser:

- les techniques d'obéissance;
- l'adaptabilité du chien envers son environnement ;
- les techniques du binôme maître-chien

Savoir effectuer:

- une suite au pied en laisse, et en laisse muselée ;
- un maintien en position couché/assis;
- un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté ;
- faire franchir à son chien des obstacles bas ;
- faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers, etc.);
- contrôler son chien durant des exercices pratique de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux)

5- <u>Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense 7h dont 6 de mise en pratique :</u>

Objectifs généraux :

Maîtriser:

- l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ;
- faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ;
- maîtriser son chien lors d'une action mordante

Objectifs Spécifiques:

- Maîtriser son chien lors d'action mordante :
 - 1. Le mordant au costume ;
 - 2. La défense du maître, frappe muselée;
 - 3. La cessation et vigilance;
 - 4. Le déconditionnement au mordant ;
- Prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense ;
- Faire intervenir son chien en frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ;
- Faire intervenir son chien démuselé (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense et le faire cesser immédiatement et en reprendre le contrôle lors d'une situation de mordant de brève durée.

6- Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes défense 7h dont 6 de mise en pratique :

Objectifs généraux :

- Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage).
- Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde.
- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.

Objectifs Spécifiques:

- Etre capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.
- Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personnes, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.
- Mettre en avant les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit détection olfactive, visuelle et auditive.
- Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde.



• Programme pédagogique stage MAC APS

- **Public visé**: Les personnes étant titulaire d'une carte professionnelle « Surveillance humaine » en cours de validité ou expiré, et qui souhaitent renouveler la validité de cette carte.
- Pré requis : titulaire d'une carte professionnelle « surveillance humaine » en cours de validité ou non
- Validité de ce MAC: Jusqu'à 24 mois avant la date d'expiration de votre carte professionnelle. Ou pendant 12 mois si vous avez une carte professionnelle périmée.
- Mode d'évaluation : Batterie de questions et mise en pratique.

 Vous obtiendrez ensuite une attestation qui vous permettra de justifier de votre aptitude professionnelle pour le renouvellement de la carte professionnelle « Surveillance humaine ».
- **Volume :** 31 Heures ou 24 Heures si la personne est titulaire d'une formation valide de sauveteur secouriste du travail (SST) au moment stage. A sa demande, la personne est dispensée du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
- **Responsable pédagogique :** Mr HENAFF luc. Formateur agrée FFF à la palpation. Formateur certifié pour le module « Terrorisme ». titre RNCP de niveau IV de moniteur en sécurité privée

savoir

Carte professionnelle surveillance humaine ou de gardiennage

Total d'heure de recyclage: 31h (dont 13h sur le risque terroriste)

Ce stage devra être fait entre 2 ans et -3 mois avant la date de fin de validité de la carte professionnelle. Avant le stage , il y aura une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponse courte).

Cas de dispense :

- Si vous êtes titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage, vous pouvez être dispensée, à votre demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours » (donc -7h de formation, soit un total de 24h).
- Si vous avez déjà suivi ce recyclage, dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de votre carte professionnelle, vous pouvez être dispensée, à votre demande, du suivi de ce recyclage

PROGRAMME DE FORMATION MAINTIEN DES APTITUDES ET COMPETENCES

Option: Surveillance humaine

CONTENU DE LA FORMATION:

Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures) : Intervenir face à une situation d'accident : (7 heures)

Situer le cadre juridique de son intervention

Réaliser une protection adaptée examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement

Secourir une victime de manière appropriée.

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures) :

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle : (4 heures)

Les évolutions récentes du livre VI ; le code de déontologie

Le principe d'exercice exclusif

Les conditions de détention et d'usage des armes

Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes

La non-confusion avec un service public

Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir

Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale

La non-assistance à personne en danger

L'omission d'empêcher un crime ou un délit

Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété

Le secret professionnel

Compétences opérationnelles générales (7 heures) : Gérer les conflits : (3 heures 30 dont 2 heures pratique)

Maitriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.

Traiter une agression verbale

Gérer ses émotions

Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.)

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage : (3 heures 30 dont 2 heures pratique)

Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages

Les modalités d'agrément

Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages de la palpation

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures) :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes : (1 heure 30)

Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :

Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat)

Les différents types de terrorisme (Vigipirate)

Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques)

Méthodologie du terrorisme

Motivation du terrorisme

Connaître les différents modes opératoires traditionnels :

Attentats aveugles

Attentats suicides

Prises d'otages et exécution

Attaques avec armes de guerre

Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :

La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E)

La menace informatique

Connaître les niveaux de risque associés : (1 heure)

Comprendre le niveau de risque en France :

Rappel: Vigipirate / l'état d'urgence / l'état de guerre

Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :

Processus de raisonnement

Sites sensibles, population ciblée

Connaître les différents matériels terroristes : (1 heure)

Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice les différents explosifs (solide, liquide, vrac) les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif) sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes : (1 heure)

Savoir cultiver son comportement

Savoir combattre les habitudes et les routines :

Être attentif, vigilant et dissuasif respecter les procédures

Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes : (1 heure)

Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects

Reconnaître les comportements suspects (le profiling)

Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)

Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations

Savoir entretenir sa culture de la sécurité : (30 minutes)

Savoir utiliser le retour d'expériences Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité Savoir s'informer

Se protéger soi-même : (2 heures 30 dont 1 heure 30 de pratique)

Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : Actes réflexes courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique Protéger

Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention (2 heures dont 1 heure de mise en pratique)

Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :

Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes)

Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance)

Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :

Attitudes et comportements à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur

Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP)

Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :

Être un citoyen sensibilisé

Sécuriser une zone

Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :

Dans l'urgence et post-attentat contrôle des accès attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé

Prendre en considération le risque de sur-attentat

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger : (30 minutes)

Connaître:

Les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies)

Les blessures par explosions (notions : blast et projectiles)

Notions de secourisme « tactique » : (1 heure 30 dont 1 heure de mise en pratique)

Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosions

Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation

Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :

La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable

Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée

Alerter les secours : (30 minutes)

Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours

CAS DE DISPENSE DE CERTAINS MODULES - FORMATION INITIALE APS OU ASCCI

- Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant deux années sur une période de cinq ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont dispensés de suivre le module relatif à la gestion des premiers secours ainsi que la partie relative à l'initiation au risque incendie des modules gestion des risques.
- Titulaire de la carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes
 - 1 Sont dispensées, à leur demande, dans le cadre de la formation initiale, du suivi des modules de formation suivants :
 - 1° Les modules mentionnés à l'article 7;
 - 2° Les modules « Initiation au risque incendie » (7 heures), les modules de la partie « Evènementiel » (14 heures) et le module « Gestion des risques et des situations conflictuelles » (9 heures) mentionnés à l'article 8.
 - 2 Surveillance humaine ou de gardiennage
- La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
 - La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

3 Agent cynophile

- La personne titulaire d'un diplôme « sauveteur secourisme du travail » (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».
 - La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

SESSION :

DUREE : 31 Heures ou 24 Heures si vous êtes titulaire du SST en cours de validité au moment du stage

Toute demande de renouvellement de carte professionnelle devra être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences. (Effectué dans les 24 mois précédant l'échéance de validité de la carte professionnelle)

L'agent de sécurité a pour fonction d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celle des personnes (définition en France par le livre 6 du Code de Sécurité Intérieure ou CSI). Accueil, contrôle d'accès, ronde de surveillance, contrôle du respect des consignes de sécurité, intervention de première urgence, alerte et guidage des équipes de secours, rédaction des rapports sont les missions principales de l'agent de sécurité.

Objectifs Pédagogiques

- Maintenir et actualiser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de prévention et de sécurité
- Permettre le renouvellement de sa carte professionnelle

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- · Mises en situation professionnelle

Contenu

- Gestes élémentaires de premiers secours
- Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité
- Compétences opérationnelles générales
- Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes